

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris,
à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère,
LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

LA CIRCULAIRE DU 16 SEPTEMBRE
ET LES JOURNAUX.

On lit dans le journal la France le passage suivant d'un article qu'il consacre à l'appréciation de la circulaire de M. le marquis de La Valette :

« Les événements ont marché avec une rapidité foudroyante. L'ancienne Confédération germanique s'est dissoute; les victoires extraordinaires des armées prussiennes ont tranché, en quelques jours à peine, le nœud de la situation. L'Autriche a cédé la Vénétie; l'unité italienne s'est définitivement constituée; l'unité allemande s'est fondée par l'agrandissement territorial et politique de la Prusse. Que fallait-il faire devant cette situation ?

» Trois systèmes étaient possibles pour la France :

» Rester indifférente en présence des transformations gigantesques qui se réalisaient autour d'elle ;

» S'en alarmer, prendre immédiatement ses garanties et faire la guerre au besoin pour s'agrandir à son tour ;

» Ou bien, maintenir son attitude pacifique, reconnaître loyalement les faits accomplis et garder cette neutralité attentive qui est un des éléments de sa force.

» Rester indifférente ? L'Angleterre le peut jusqu'à un certain point, séparée qu'elle est de tout le continent européen : *penitus divisos orbe Britannos* ; mais la France, liée par tant

de points à tout ce qui intéresse l'équilibre continental, le peut-elle ?

» Faire la guerre ? Contre qui ? Contre la Prusse, après avoir laissé le mouvement prussien s'accomplir ? Inconséquence formidable. Et pourquoi ? Pour prendre les bords du Rhin ? Le sentiment national, excité encore aujourd'hui par le souvenir de nos revers, y eût peut-être poussé ; mais il fallait violer le principe des nationalités que nous avons soutenu partout dans le monde ; il fallait conquérir des populations allemandes dont les aspirations vers la France sont plus que douteuses ; nous imitions M. de Bismark, et, sous prétexte de garanties, nous sortions du droit pour glorifier comme lui la force.

» Et puis, l'Allemagne divisée dans ses éléments multiples, se serait unie et levée comme un seul homme contre nous. C'eût été une guerre générale, une conflagration européenne dont il eût été impossible de prévoir les dévastations..... »

Le même journal s'exprime encore ainsi :

Après avoir apprécié, dans ce qui nous paraissait la caractériser essentiellement au point de vue pratique, la circulaire de M. le marquis de La Valette, nous avons le devoir de placer sous les yeux de nos lecteurs les réflexions que ce document inspire aux principaux organes de l'opinion publique.

La circulaire du 16 septembre peut être diversement commentée ; mais aucun journal ne s'est mépris sur son importance. Tous s'attachent à mettre en relief les résultats qu'elle proclame, la direction qu'elle indique, les principes qu'elle consacre.

Et l'émotion ne paraît pas avoir été moins vive à l'étranger que dans notre pays.

La presse parisienne, qui ne renfermait hier que des appréciations sommaires, se livre aujourd'hui à des commentaires plus étendus.

Le *Journal des Débats* s'en tient encore à une analyse, d'ailleurs très-sympathique, de ce manifeste. Mais, dans le *Siècle* et dans l'*Opinion nationale*, les honorables MM. Havin et Guérout prennent la parole.

M. Havin, après avoir applaudi à la dissolution de la Confédération germanique établie contre nous, et au couronnement de l'indépendance italienne, continue en ces termes :

« Sachons gré au gouvernement français des bonnes paroles qu'il adresse à l'Italie, et de la confiance qu'il lui témoigne, sans tenir compte des amertumes de quelques hommes politiques et des susceptibilités passagères de l'amour-propre national.

» La convention de septembre sera exécutée, nos troupes vont quitter Rome, et le pape y restera défendu par le souvenir de notre protection et de notre amitié.

» Nous approuvons donc la partie de la circulaire dans laquelle le gouvernement expose la situation actuelle comme ne présentant pas les imminents dangers dont parlent nos adversaires habituels. Notre France si grande, si unie, si compacte, reste toujours, par sa puissance morale comme par sa puissance matérielle, la première nation du monde.

» Mais, où la politique du gouvernement paraît moins prévoyante, c'est dans sa quiétude à l'égard de la solution des problèmes européens. Non, tous les problèmes ne sont pas

résolus parce que l'Italie est libre et indépendante, la Confédération germanique dissoute, l'Autriche abaissée, la Prusse agrandie, la Russie arrêtée dans ses projets contre l'Occident. N'y a-t-il pas d'autres problèmes menaçants : la Pologne, la Hongrie, la question d'Orient ? Tout est-il dit sur les traités de 1815 ? D'ailleurs, le gouvernement est peut-être moins rassuré qu'il ne veut le paraître, et à ce point de vue, nous comprenons qu'il songe à mettre notre force matérielle au niveau de toutes les nouvelles découvertes ; nous comprenons qu'il organise une puissante réserve tout en diminuant la durée du service militaire ; mais ce n'est pas assez ; il y a aussi dans l'ordre moral une grande force à utiliser, une force invincible, la liberté ! »

M. Guérout s'exprime en ces termes :

« La circulaire si longtemps attendue du ministre des affaires étrangères par intérim, a un mérite que personne ne saurait lui contester, celui d'une netteté parfaite ; elle aborde les questions de front, et les résout dans un sens qui peut ne pas convenir à tout le monde, mais dont personne ne saurait méconnaître la loyauté et la franchise.

» Une circulaire n'est pas une histoire ; elle ne peut tout dire, tout embrasser, et ne peut que résumer les résultats du passé, les prévisions prochaines de l'avenir. On peut encore, après avoir lu celle de M. de Lavalette, comprendre que les questions aient pu être conduites et résolues autrement. Mais ce qui est hors de doute, c'est que les résultats des grands événements qui viennent de s'accomplir en Europe, y sont vus et présentés de haut, et

FEUILLETON.

37

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

DEUXIÈME VOLUME.

(Suite.)

Après ces aveux si simples et si terribles, Mlle Du Taillis pouvait tout entendre du maître de Treffieux.

— Voulez-vous me permettre un conseil, reprit-il, un conseil que vous suivrez de point en point ?

— François Arnould, lui aussi, m'a donné beaucoup de conseils... repartit avec une amère ironie la jeune fille.

— Je ne vous en donnerai qu'un seul, si vous me promettez de le suivre.

— Parlez, répondit-elle.

— Demain vous partez de Ris... poursuivit le commandant.

— Oui.

— Nous sommes d'assez vieilles connaissances, n'est-ce pas, pour que je puisse intervenir dans votre sauvetage ?

La jeune fille allait répondre, l'officier l'en empêcha.

— Laissez-moi vous parler, lui dit-il, et, quoi que je vous dise pas un mouvement, pas un mot : on nous regarde.

— Parlez... répéta-t-elle d'une voix si heurtée, que le jeune homme crut qu'elle allait sangloter.

— Je ne veux plus que vous ayez froid, continua-t-il ; et à dater d'aujourd'hui, vous m'épargnez le chagrin de vous voir demander des secours à des étrangers ou à votre famille, ce qui est pis encore.

— Oh ! mon Dieu ! murmura Louise ; oh ! mon Dieu !

— Ne soyez pas émue, dit le comte en souriant, songez que l'on vous voit... Je vous fais mes adieux, ajouta-t-il en lui tendant la main : Mayer, à votre arrivée aux Gouttes, aura à vous remettre une lettre de moi.

Et, traversant le salon avec cette placidité souveraine, compagne obligée d'un noble cœur, il se rapprocha de ses hôtes, tandis que Mlle Du Taillis quittait rapidement cette pièce, emportant dans son âme la cessation de la souffrance, et une agitation singulière qui donnait à ses jambes une incroyable activité, à son cœur de prodigieux battements.

Mme Arnould avait jeté sur la fille du gentilhomme un de ces regards pénétrants qui fouillent dans la pensée.

Louise ayant fermé la porte derrière elle, la Nanette se tourna vers l'officier :

— Si je vous connaissais seulement depuis quelques jours, dit-elle au commandant, je vous tendrais la main en vous remerciant de grand cœur.

— Et pourquoi des remerciements, madame ? répliqua le jeune homme ; à quel propos me seraient-ils faits ?

— Faut-il vous le dire ?

— Non, en vérité...

Le maître de Treffieux s'arrêta court. Deux mots échappés à Clémence couvrirent de rougeur le front de l'officier, et mirent un éclair de colère dans les yeux de Mme Arnould.

— Sœur quèteuse, avait murmuré la femme de François Arnould en s'adressant à Marguerite.

Mme Monthalan répondit tout bas, et le comte vit sur le visage des deux cousines un si mauvais sourire, qu'il allait répliquer, quand la petite main de la Nanette se posa sur sa main, ramenant ainsi le calme dans l'esprit du jeune homme.

L'arrivée des quatre amis vint à propos faire di-

version à cette scène.

Le prêtre portait un petit sac en velours de coton, dont la couleur passée ne pouvait plus être définie, et un fusil à pierres. Il posa le sac sur une chaise et plaça ce fusil dans l'embrasure de la croisée.

— Pristi ! dit-il ensuite, il va faire un temps de loup !

— Je vous plains, repartit Mme Arnould, mais je plains davantage votre escorte, qui n'était pas obligée de faire ce voyage.

L'observation de la Nanette devait porter ses fruits.

— Je crois, fit Morelle, qu'au lieu d'aller chez Roffins, je vais aller retrouver mon fauteuil ; le vent descend du côté de Vichy ; dans une heure la neige tombera à plein temps.

— Le café tout de suite, répliqua le chasseur, ou le curé partira seul.

— Et quand il s'en irait sans nous, repartit Tranche-Montagnes, il ne ferait que son devoir.

— Le café, le café ! répéta d'Hascher.

Le café fut servi et, le chasseur entraînant Des Brays et Bien-Assis, tous quatre partirent.

Comme ils sortaient du jardin, un bruit de pas, auquel se mêlait un piétinement sur la neige, se fit

dans un sens pleinement et résolument pacifique.

» Quant à nous, nous éprouverions un embarras d'autant plus grand à la critiquer, que les lignes générales de la politique qui s'y trouve développée, coïncident d'une manière presque absolue, avec les vues que nous n'avons cessé de développer depuis un an, sur les résultats probables du grand conflit qui, dès lors, menaçait la paix de l'Allemagne.

Plus loin, le rédacteur en chef de l'*Opinion nationale* combat les critiques adressées à la circulaire par le journal de M. de Girardin :

» Des publicistes qui se font à tous propos, et surtout hors de propos, les apôtres du désarmement de la France, essaient de signaler une contradiction entre la politique pacifique développée dans la circulaire, et cette conclusion aboutissant au perfectionnement immédiat de notre organisation militaire. La contradiction, à vrai dire, est plus apparente que réelle. La politique de la France peut être pacifique; elle peut ne pas se croire lésée par les changements qui viennent de s'opérer en Europe, sans qu'il lui convienne de se mettre à la merci de la modération de M. de Bismark.

» La dernière guerre n'a rien créé de nouveau, mais elle a manifesté un état de choses qui existait déjà et dont nous ignorions l'existence. Personne ne se doutait en Europe des qualités du fusil à aiguille. Nous les avons apprises aux dépens des Autrichiens. Faut-il fermer les yeux et les oreilles à cette leçon? Les Prussiens ont pu mobiliser rapidement une armée excellente et très-nombreuse relativement au chiffre de leur population. Devons-nous encore fermer les yeux devant de pareils enseignements? Il y a des gens qui l'affirment. Nous ne sommes pas de leur avis.

» Nous sommes partisans de la paix autant que qui que ce soit. Mais croire que la paix sera le produit d'un fait matériel tel que le désarmement, c'est, à notre avis, une grossière illusion. On ne se bat pas parce qu'on est armé. On se bat parce qu'on a ou qu'on croit avoir des intérêts opposés et inconciliables. Tant que cette opposition d'intérêts existe, on veut se battre; si on est désarmé, on s'arme, et s'il n'y avait plus de fusils dans le monde, on se battrait à coups de bâtons, sinon à coups de poings, en attendant qu'on eût fabriqué les fusils nécessaires.

» Quant à désarmer seul, en présence de voisins armés jusqu'aux dents, et qui peut-être n'ont pas dit leur dernier mot, c'est une politique originale, amusante et paradoxale, qui peut donner lieu à d'innombrables articles, mais qu'aucun homme sensé ne s'aviserait de mettre en pratique.

Il n'y a donc, et nous partageons entièrement, sous ce rapport, le sentiment de M. Guérout, il n'y a donc aucune contradiction à

ce que la France ait une politique pacifique, et à ce qu'elle fortifie, en la perfectionnant, son organisation militaire.

L'*Avenir national* se sépare complètement, dans son appréciation de la circulaire, et du *Siècle* et de l'*Opinion nationale* :

» Avant la circulaire de M. de La Valette, dit M. Peyrat, l'opinion publique était émue; après cette circulaire, elle est dérouterée: avant la circulaire, elle cherchait à deviner la politique du gouvernement; cette politique, elle la connaît aujourd'hui, et elle ne la comprend pas. Elle ne comprend pas qu'on nous donne comme définitifs des remaniements territoriaux qui changent toutes les conditions de l'équilibre européen, et qui s'accomplissent sans la participation des plus grandes puissances de l'Europe: la France, l'Angleterre, la Russie. Elle ne comprend pas qu'ayant vu, il y a six ans, dans la simple annexion de la Toscane au Piémont, une raison suffisante de prendre Nice et la Savoie, on laisse l'Allemagne passer dans les mains de la Prusse sans demander ni garanties ni compensations...

» Comment, en effet, l'opinion ne serait-elle pas émue, profondément émue, lorsqu'on ne craint pas de lui dire que le rôle de la France est de cimenter, entre les puissances, l'alliance « qui enlèvera à la Révolution, le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples. »

» Dans l'état présent de l'Europe, l'alliance dont parle la circulaire ne peut être que l'alliance des trois grandes puissances militaires du continent, et non-seulement cette alliance est incompatible avec la liberté des peuples, mais elle serait la négation de leur indépendance et de leurs droits.

» Ce n'est pas, dans tous les cas, une telle alliance qui enlèverait à la Révolution le patronage dont elle couvre la cause de la liberté. Pour lui enlever ce patronage, il faudrait le prendre, et nous ne voyons pas que l'auteur de la circulaire y ait songé.

Ainsi, l'*Avenir* ne veut pas qu'on enlève à la Révolution, représentée par lui, le patronage de la liberté! Ce qui est son principal grief contre la circulaire du 16 septembre devient un motif d'éloge pour tous les esprits éclairés et impartiaux.

Le *Constitutionnel* a déjà publié deux articles. Nous remarquons dans le second les lignes suivantes :

« Dans cette transformation, les anciennes alliances, basées le plus souvent sur des questions personnelles ou des motifs privés, feront place, selon toute apparence, à des alliances qui n'auront pas d'autre cause que les intérêts généraux. Aux alliances des princes succéderont les alliances des peuples. »

» Alors, mais seulement alors, le monde

pourra se féliciter d'avoir trouvé les véritables conditions de la paix. »

Le *Constitutionnel* termine par cette observation d'une vérité saisissante sur la mission du général Lebœuf à Venise :

« Y a-t-il une plus belle page dans notre histoire que la médiation offerte à l'Empereur et acceptée par lui, et dont le dernier acte vient de s'accomplir avec cette simplicité qui caractérise la vraie grandeur? Autrefois, en pareille circonstance, ce n'eût pas été trop d'envoyer un corps d'armée et une escadre. Aujourd'hui un général français, aide-de-camp de l'Empereur, a suffi. »

La *Patrie* développe le même ordre d'idées que le *Constitutionnel* dans ses commentaires :

« Le gouvernement impérial a vu mieux et plus loin que ceux qui le critiquent. Il n'a pas voulu que le principe des nationalités, qu'il a lui-même posé en Europe, devint une arme contre lui quand il devait être un bouclier pour la France. Il n'a pas voulu dénier à tout un peuple de l'autre côté du Rhin les droits qu'il avait reconnus à tout un peuple de l'autre côté des Alpes, et au lieu d'une conflagration générale qui eût inmanquablement éclaté, il a assuré à la France les bénéfices d'une alliance; à l'Europe, les bienfaits d'une restauration. »

Dans le *Pays*, M. Granier de Cassagnac pose « la question des frontières naturelles et nécessaires de la France. »

« Il serait inutile de biaiser sur ce point; la presse aurait beau se taire, le sentiment national a parlé, et ce n'est pas un Napoléon qui refuserait de l'entendre.

« La France, dit la circulaire, ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; » ce qui peut être rédigé ainsi : « La France doit désirer les agrandissements territoriaux qui fortifieraient sa puissante cohésion. »

» Selon nous, il y a là plus qu'une parole: il y a une résolution. La France y comptait sans impatience, mais avec confiance. Dans toutes les questions qui intéressent la sécurité et l'honneur de la patrie, la France laissera toujours à l'Empereur le choix du moyen et de l'heure. »

La *Presse* résume ainsi son opinion :

« De même que nous n'avons pas hésité à faire nos réserves sur la façon dont la circulaire apprécie les récents événements d'Allemagne, nous ne balancerons pas à déclarer qu'elle nous donne toute satisfaction sur une question également vitale pour notre pays, la question romaine. »

La *Liberté* disait hier :

« La politique française se résume donc ainsi :

« Nous n'avons qu'à nous féliciter des événements qui viennent de s'accomplir, car ils

nous fortifient plutôt qu'ils ne nous affaiblissent. Personne ne nous menace et nous ne voulons menacer personne; en sorte que la paix actuelle est une paix durable. PAR CONSÉQUENT, il ne nous reste plus qu'une chose à faire, c'est de nous armer jusqu'aux dents et de développer nos forces militaires. »

» Nous l'avouons humblement, cette façon de raisonner n'est pas la nôtre.

» Nous aussi nous voulons la grandeur de la France, nous aussi nous voulons que notre pays conserve son rang dans le monde, mais ce que nous croyons avant tout nécessaire n'est pas que la France s'épuise un peu plus que par le passé, c'est qu'elle se repose; c'est que la France devienne en Europe le représentant de la paix et le centre de l'union européenne. »

C'est à ce reproche de contradiction que répond M. Guérout dans l'article cité plus haut.

Dans le journal le *Temps*, M. Neffzer s'exprime ainsi :

« Nous ne doutons pas que cette longue et remarquable circulaire ne produise partout la plus grande sensation, et ne reçoive particulièrement en Allemagne le plus favorable accueil. Elle est d'une rare netteté, et elle a le mérite d'accuser la politique du gouvernement avec un relief qu'on ne peut méconnaître. Cette politique, c'est l'acceptation hardie et gaillarde, c'est la justification des faits accomplis, bien que ces faits aient évidemment dépassé les vues primitives, ou, si on le préfère, les vœux de notre gouvernement, consignés dans la mémorable lettre à M. Drouyn de Lhuys. C'est même une théorie nouvelle de l'Europe et du monde, fondée sur ces faits accomplis. »

Le défaut d'espace ne nous permet pas de pousser plus loin ces citations.

On peut voir, comme nous le disions en commençant, que, s'il y a diversité dans la manière d'apprécier la circulaire du 16 septembre et les événements qu'elle retrace, il y a accord sur la haute portée de ce document. De part et d'autre, on reconnaît que c'est là le point de départ d'une phase politique nouvelle, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe. (La France.)

On écrit de Londres, 18 septembre, à l'*Agence Havas* :

On ne parle que de la circulaire du gouvernement français. On la considère comme le véritable programme de la politique impériale, et on la trouve éminemment pacifique.

Dans plusieurs cercles politiques, on s'étonne cependant que le nom de l'Angleterre ne s'y trouve même pas mentionné. Le gouvernement français semble vouloir ainsi reconnaître et consacrer la doctrine souvent professée par l'Angleterre, à savoir que l'Angleterre n'est

entendre devant eux. Ces pas se dirigeaient par la dernière rue de la petite ville, du côté de la Chérasse, chaîne de montagnes arides qui dominant Ris.

La neige tombait alors si serrée et il faisait si noir, qu'il était impossible de distinguer la composition de ce groupe qui s'éloignait assez rapidement.

— Passons-nous par la Chérasse? demanda d'Hascher.

— Non, répondit l'abbé Raoux; dans les versants la neige couvre la glace, nous nous tuerions... Le montagnard qui est venu me chercher avait passé par là, et il a préféré s'en retourner par le bois de M. Des Torranches: faisons comme il a fait.

— Et pourtant, repartit le chasseur, d'autres que lui, ce soir, passeront par la Chérasse.

D'Hascher, au lieu de continuer, prêta l'oreille.

— Qui diable s'en va par là? murmura-t-il.

— Marchez, ou je m'en vais, répondit *Tranche-Montagnes*, qui, dans les expéditions nocturnes, n'avait jamais qu'après le chasseur.

— Si tu es si pressé, passe devant, répondit d'Hascher qui écoutait toujours.

— Vous savez bien, fit observer Morelle, que Des Brays ne passe devant vous que s'il voit votre chien à l'arrêt.

— Je vous dis, reprit d'Hascher, que ces gens, qui s'en vont du côté de la Chérasse, sont les meneurs de bêtes arrivés ce matin chez la Roubaude.

— Pristi! repartit l'abbé Raoux, pourvu que leurs bêtes soient muselées!

— Pourquoi s'en vont-ils à cette heure, murmura de nouveau le chasseur, et où vont-ils...

Et d'Hascher coula deux balles dans son fusil.

— Je fais comme vous, dit *Tranche-Montagnes*.

— Et moi de même... répliqua le braconnier; et vous, monsieur le curé?

— Mon fusil est chargé de chevrotines, répondit l'abbé Raoux, est-ce assez gros?

Mais Bien-Assis ne répondit pas.

Les quatre amis venaient de s'engager dans le chemin creux qui conduit aux Sapins, et Morelle songeait déjà avec frayeur à la Croix de Barres, ainsi désignée à cause du jeu auquel se livrent autour d'elle les enfants morts sans baptême.

En passant devant cette croix Morelle se signa, sans en regarder la base; le curé se signa comme Bien-Assis, tandis que *Tranches-Montagnes*, qui croyait se montrer fort en affectant de l'impiété, entonnait une fanfare.

— Crie un peu plus pour attirer les bêtes de ce

côté, dit le chasseur en donnant un coup de coude significatif à l'abbé Raoux.

Des Brays se tut.

Alors on entendit le vent qui s'engouffrait, comme une longue plainte, dans la montée des Orgues; les rafales commençaient.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TROISIÈME VOLUME.

I. — LE CABARET DE LA ROUBAUDE.

Un quart-d'heure après l'arrivée du curé chez François Arnould, un villageois montagnard, aisé à reconnaître pour tel à son grand chapeau de feutre noir, à sa veste courte et dégagée, à son bâton carré, à ses sabots camards, un homme de la montagne, disons-nous, était sorti du presbytère avec la servante de l'abbé Raoux.

Cette fille s'arrêta devant une porte vitrée, en face de la Halle, entra dans une boutique, suivie du paysan, acheta du sucre qu'elle paya, et remettant ce sucre au montagnard :

— Ne t'amuse pas à boire, lui dit-elle, monsieur le curé va partir à l'instant.

— Hélas! répondit-il tristement, je n'ai guère le cœur à la boisson!

Il sortit seul, traversa la Halle, se dirigeant vers une maison à laquelle était appliquée, en guise d'aiguille, la crête d'un sapin. Le montagnard, qui avait bûté le pas à mesure qu'il s'était rapproché de ce logis, en monta lestement l'escalier, ouvrit une porte donnant sur une galerie, et se trouva dans une grande cuisine diversement peuplée.

Une vieille femme et des enfants, dont elle était la bisaiseule, encombraient la cheminée. La vieille, en ce moment, était rudoyée par la grand-mère de ces enfants; celle-là versait, d'une poêle dans un grand plat, une fricassée de basses viandes.

Cette cabaretière, la grand-mère, la jeune, enfin, était la Fournette, l'âme, ou, si nous savons dire, le diable de la maison; légitimement unie à Caque Roubaud, boucher et aubergiste, et devant un jour s'appeler la Roubaude, quand cette bisaiseule, à chevelure hérissée, ne serait plus de ce monde.

Quelques hommes de la ville assis à une table longue buvaient du vin bleu dans des verres étroits à la base, peu larges d'ouverture, de ces verres qui font durer plus longtemps la bouteille.

Ces paysans parlaient entre eux de l'arrivée à Ris

intéressée dans les affaires politiques du continent. Sans doute l'Angleterre n'a pas le droit de se plaindre; seulement les Anglais sont étonnés... de quoi? L'Angleterre, lorsqu'il s'est agi de participer aux négociations, n'a-t-elle pas toujours décliné de le faire, en fondant sur le principe de non-intervention? Elle s'est ainsi exclue elle-même du système européen.

Un paragraphe a éveillé une certaine attention, celui relatif à l'armée française. Il prouve que les droits et les intérêts de la France sont énergiquement sauvegardés si quelque puissance était assez folle pour vouloir entraver le développement national de la France et ses intérêts français.

La question de la dette de la Vénétie, dans les conférences de Vienne pour la paix, paraît devoir recevoir bientôt une solution définitive. Après la *Nazione*, l'Autriche aurait demandé, par voie de transaction, le prompt paiement d'une somme déterminée en espèces métalliques (75,000,000 livres italiennes), proposant d'évacuer immédiatement les forteresses du quadrilatère, Venise et toute la Vénétie. Le gouvernement italien aurait consenti à traiter sur cette base, formulant, de son côté, des propositions équitables et conciliantes. La Prusse et la France font tous leurs efforts pour amener les parties à un accord.

On annonce de Vienne que l'arrangement qui se poursuit laborieusement entre la Prusse et la Saxe se fera sur les bases suivantes:

- 1° Le roi Jean abdiquera.
- 2° L'armée saxonne sera maintenue, mais elle passera sous le commandement militaire de la Prusse.
- 3° La Saxe fera partie de la confédération du Nord.
- 4° Jusqu'à l'accomplissement de ces conditions, les villes de Bautzen, de Zwickau et de Wittau resteront militairement occupées par les Prussiens.

On voit par là que la Saxe subira le sort commun des autres Etats compris dans la confédération du Nord et dont l'autonomie, sous la direction militaire de la Prusse, est bien plus une étiquette qu'une réalité.

Le roi de Prusse a adressé une proclamation qui contient des remerciements pour les nombreuses manifestations de fidélité et de dévouement qui lui parviennent de tous côtés.

Cette proclamation ajoute que la concorde indestructible qui existe entre le souverain et le peuple, conciliera, dans la nouvelle ère qui vient de s'ouvrir, toutes les divergences et tous les contrastes dans l'amour envers la patrie commune, et servira à l'accomplissement de la mission historique de la Prusse en Allemagne.

du maître de Treffieux.

A cette même table, plus loin de la cheminée, se tenait un personnage qui, silencieux et ne regardant ni ses hôtes ni les buveurs, brisait de temps à autre, entre ses doigts, un morceau de la miche posée devant lui par le boucher, et effleurait avec ses lèvres son verre alors à moitié plein de vin.

Cet homme était vêtu à la façon des habitants de la haute montagne; sa barbe était crépue, ses cheveux étaient longs, il paraissait inconnu des habitués du cabaret.

Dans un autre moment, sa présence eût peut-être attiré l'attention: mais, à cette heure, tous les regards se portaient sur trois étrangers qui prenaient leur repas à une table ronde, placée dans un coin de la cuisine. C'était pour eux qu'avait été préparée la fricassée dont nous avons parlé.

Ce cabaret était fort achalandé; les buveurs y étaient plus tranquilles qu'ailleurs, n'ayant pas à redouter l'arrivée de leurs femmes, qui, pour la moindre visite d'exploration, eussent été inexorablement houspillées par la Fournette.

Les étrangers s'entretenaient dans un idiome dur à parler, dur à entendre. Ils étaient jeunes tous les trois, grands et fortement bâtis, et avaient si mau-

La *Gazette officielle*, de Florence, du 19 septembre, dit que les communications télégraphiques avec Palerme étant encore interrompues, le gouvernement n'a pas de donnée directe et exacte sur la situation intérieure de cette ville; mais les informations données par les autorités des localités voisines constatent que les troupes avaient occupé le palais royal, les prisons, le palais des finances et le port. La population n'a pas pris part au mouvement insurrectionnel. Une partie de la garde nationale qui avait pu se réunir, a prêté son concours aux troupes. Un très-bon esprit règne dans l'île.

Les gardes nationales de Messine, de Patti, d'Alcamo et de Termini ont offert leurs services au gouvernement. Dans les environs de Palerme, les habitants sont prêts à repousser les bandes en cas de besoin. Le général Cadorna arrivera prochainement à Palerme avec les divisions Angioletti et Longoni. Quinze cents hommes ont débarqué, hier, à Palerme; d'autres troupes ont été envoyées de Livourne et d'Ancône. Une escadre de huit navires est arrivée ce matin dans le port de Palerme. On espère que les communications directes avec la ville seront bientôt rétablies.

Un décret royal nomme le général Cadorna commandant des forces militaires de la Sicile et commissaire extraordinaire du roi pour la ville et la province de Palerme.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On écrit de Paris, le 20 septembre:

L'Empereur part ce soir à 11 heures pour Biarritz, accompagné de son service d'honneur.

Sa Majesté ne se rend pas directement à sa résidence impériale. Elle doit s'arrêter demain matin à 11 heures, à la station de Bauer pour déjeuner et visiter ses fermes modèles établies dans les Landes.

L'Empereur arrivera à 5 heures du soir à Biarritz.

— On vous communique la lettre suivante, adressée par S. Exc. le maréchal Randon, ministre de la guerre, à M. le comte d'Argy, colonel de la légion romaine.

Mon cher colonel,

Vous allez quitter la France pour la servir encore sous un autre drapeau. Je veux, en vous écrivant, que vous emportiez une preuve de mon souvenir. La légion que vous commandez est appelée à une haute mission; les éléments qui la composent sont dignes maintenant d'avoir l'honneur de défendre la personne et l'autorité du saint-père, comme l'a fait la division d'occupation.

Le décret qui donne à la légion une décoration et quatre médailles militaires, est l'a-

dieu de l'Empereur à ses braves soldats. Cet adieu leur rappelle, mon cher colonel, que le regard bienveillant du souverain les suivra partout où ils se montreront Français par leur attitude, leur respect de la discipline, leur dévouement au devoir.

Vous avez personnellement, mon cher colonel, une tâche difficile à remplir; vous en puiserez la force dans le souvenir de votre passé, et dans la pensée que les plus vives sympathies de la France sont acquises à la cause que vous allez servir.

Dans quelques jours, vous n'aurez plus d'ordres à recevoir que du gouvernement pontifical; mais je n'ai pas besoin de vous dire que vos lettres trouveront chez moi le meilleur accueil toutes les fois que vous voudrez me parler de vous et de votre légion.

Recevez, mon cher colonel, l'assurance de mes sentiments affectueux et distingués.

Le maréchal ministre de la guerre,

Signé: RANDON.

— Pendant que M. Johnson voyage dans les villes du Nord de l'Union, M. Campbell, le nouveau ministre des Etats-Unis au Mexique, voyage de son côté à travers le pays de Montezuma, à la recherche d'un président auquel il puisse remettre ses lettres de créance.

Au fait, quel est le président républicain actuel du Mexique? Est-ce Benito Juarez, qui se trouve quelque part, vers les sources du Rio Grande? Mais Jesus-Maria Ostega, dont on ne connaît pas non plus le lieu de résidence, déclare que ce titre *in partibus* lui appartient, sans compter Ogazon, — et de trois! — qui paraît se considérer comme la personnification de la loi, et qui, de quelque cime inaccessible dans l'intérieur, lance son dédain avec une égale impartialité contre Juarez, Ortega et l'empereur Maximilien.

Ainsi tiré entre trois présidents qu'il ne peut parvenir à rencontrer, M. Campbell s'est, dit-on, décidé, sur l'ordre même de M. Seward, à revenir à Washington avec ses lettres de créance d'un placement si difficile.

— A moins que ce ne soient des tambours majors authentiques, ayant passé sous la toise officielle, nos bons voisins les Anglais se méfieront désormais des géants.

Note à l'appui:

Samedi dernier, au moment où le célèbre géant chinois Ching-Ching-Ching, haut de 7 pieds 9 pouces 1/2 anglais et d'une énorme pesanteur, donnait une représentation à Worcester, ce phénomène a fait un faux pas. Il est tombé, et alors on a vu deux corps vivants rouler par terre. Le géant se composait de deux hommes surperposés!

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le directeur de la Compagnie du chemin de

Cependant son ragoût était étalé dans le plat, qu'elle secoua à plusieurs reprises afin qu'il pût tout contenir. L'aubergiste se disposait donc à servir les étrangers, quand la porte s'ouvrit.

La Fournette regarda à travers la fumée épaisse qui se dégageait du plat quel pouvait être ce visiteur; et tout-à-coup radoucie:

— Te voici, mon Gimel! la neige t'a donc chassé du village des Bois?

— Ce n'est pas la neige qui m'a chassé, répondit le paysan; c'est la maladie qui m'a fait venir...

— Qui est malade chez toi?

— Notre femme...

— Pas si malade, que tu viennes au médecin?

— Le médecin n'a plus rien à faire; la Louise n'a plus qu'à passer... je sors de la cure.

L'un des étrangers frappa la table avec son couteau.

— Servez-nous donc! fit-il impatienté.

— Caque! dit la Fournette en donnant à son mari le plat si rudement réclamé, porte ça à ces maraudeurs; car, si je m'approchais d'eux, je leur jetterais viande et tessons au visage.

— Si tu ne retiens ta langue, répondit tout bas Roubeaud, ces vauriens mettront le feu chez nous.

fer d'Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 24 septembre 1866, la ligne de la Possonnière à Cholet sera ouverte au service des voyageurs et des marchandises.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous n'assistions pas à la représentation de jeudi dernier; du reste, il paraît que nos appréciations se sont justifiées; c'est-à-dire que M. Daniel Bac a été à la même hauteur dans les *Deux Veuves* et dans les *Jurons de Cadillac*. Nous ne nous permettrons pas de parler des deux autres pièces, puisque nous ne les avons pas vues. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les bravos et les applaudissements, comme dimanche dernier, n'ont pas été ménagés, paraît-il; on a même jeté sur la scène plusieurs bouquets à l'adresse des dames de la troupe. Ceci en dit plus que ce que nous pourrions écrire, et nous terminerons en faisant un nouvel appel au public qui s'empressera, nous l'espérons, de venir en foule à la soirée d'adieu que M. Bac se propose de donner dimanche prochain.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous ne connaissons point encore la composition du spectacle.

Le coryza règne en maître pendant ces temps de pluie. Pour guérir le rhume de cerveau, un journal médical affirme qu'il suffit d'une petite fiole d'alcali volatil. On maintient l'ammoniaque sous le nez jusqu'à ce que l'on sente bien les vapeurs. Alors, on la retire, puis à cinq ou six reprises différentes, toutes les cinq minutes, on recommence l'opération.

Les sécrétions s'arrêtent et le mal est vaincu dans ses manifestations symptomatiques.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le deuxième terme payable en septembre.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Les dernières nouvelles reçues de Florence disent qu'à cause du mauvais temps, les communications avec Palerme ne sont pas encore rétablies. On assure que la ville est tranquille maintenant, à part quelques rares coups de fusil. Les manifestations de l'opinion publique paraissent excellentes.

C'est jeudi qu'a eu lieu l'entrée solennelle des troupes à Berlin, au milieu du plus grand enthousiasme populaire. M. de Bismark, dont les journaux signalaient l'indisposition sérieuse, précédait le roi à cheval avec les généraux en chef de l'armée prussienne.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

L'étranger, qui avait interpellé la Fournette, allait répondre à sa sortie grossière, mais, sur un signe de son patron, il se contenta. Cependant, au moment où le Caque mettait la fricassée sur la table, il dit:

— Pour nous jeter quelque chose à la tête, il faut s'y prendre le matin, pas le soir.

— Tenez vous donc tranquilles aussi, repartit le boucher, car, si elle vous entendait la menacer, elle et tout ce monde qui est là tomberaient sur vos casques...

Le chef, de nouveau, interposa son autorité par un signe qui, montrant les paysans, semblait dire: — Ils sont trois fois plus nombreux que nous.

Et chargeant également leurs assiettes, ses acolytes et lui mangèrent avec avidité, sans que la discussion s'engageât davantage.

Pendant ce temps, le montagnard s'était installé près du feu, faisant griller à la flamme un morceau de pain noir, qu'il avait tiré de sa poche, et surveillant une écuelle de vin placée sur la braise du foyer.

(La suite au prochain numéro.)

M. RIELLANT, CHIRURGIEN-DENTISTE,
Quai de Limoges, 157, à Saumur,

Préviens sa nouvelle clientèle qu'il est possesseur du nouveau ciment dentaire américain pour l'obturation des dents cariées. Ce ciment est le plus solide de tous les plombages qui ont été employés jusqu'à ce jour. Il a l'avantage sur l'or et le platine et les autres plombages métalliques oxydables dont quelques-uns noircissent les dents. L'or est trop jaune, et le platine trop brillant ne peut convenir qu'aux dents les moins apparentes. Le ciment américain n'a pas cet inconvénient : il est d'un blanc couleur de dents, il peut remplacer les parties détruites par la carie aux dents incisives et aux canines, et dissimuler les caries les plus apparentes.

(616)

La BOURSE DE PARIS est le plus utile et le meilleur marché de tous les journaux financiers.

Il compte aujourd'hui un nombre considérable d'abonnés et doit son grand succès au BULLETIN AUTHENTIQUE DES TIRAGES FINANCIERS qu'il publie toutes les semaines, à la modération de son PRIX : 6 FR. PAR AN, et à l'ensemble très-complet de tous les autres renseignements sur la Bourse, qu'il donne exactement.

Les abonnements sont tous d'un an et le prix est de 6 fr. — Bureaux rue Taitbout, 5, Paris.

ÉTAT-CIVIL du 15 au 31 août 1866.

NAISSANCES. — 16, Marie Daviau, rue du Petit-Pré; — Marthe-Marie Christiany, rue

des Potiers; — 18, Eugène Hobbe, rue de la Montée du Fort; — 25, Marie-Berthe Guérineau, rue Saint-Jean; — 24, Joséphine Hallouet, ruelle des Capucins; — Clément-Alphonse-Eugène-Louis Muray, rue Saint-Jean; — Marie-Louise Olive, rue des Bouchers; — 25, Alphonsine Delanoue, rue de l'Echelle; — 27, Henriette Lavoué, rue Saint-Nicolas; — Marie-Georgette Benoit, rue des Potiers; — 28, Henri Biémont, rue du Temple; — 30, Clémence Peltier, route de Varrains.

MARIAGES. — 20, Claude Julien, pâtissier, et Alexandrine Assailly, modiste, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Charles-Victor Delaunay, 11 ans, rue de la Marmaillet; — Célestin Fradet, peintre, 44 ans, célibataire, à l'Hospice; — 19, Joseph Armenou, cultivateur, 79 ans, rue du Petit-Pré; — Céline Vantage, épouse

Charles Volan, 50 ans, rue Royale; — Anselme-Emile-Noël Le Tessier, 4 ans, de Limoges; — 22, Ernestide-Jules Gaudras, 8 ans, Grand'Rue; — 24, Victor Bougouin, chapelier, 61 ans, rue de la Visitation; — Louise Draï, journalière, 79 ans, célibataire à l'Hospice; — 29, François Souchard, 52 ans, à l'Hospice; — Esther-Louis Guillot, 44 ans, sans profession, rue Saint-Jean; — Alphonse-Arsène Aubry, rue Saint-Jean; — Françoise Guérin, cuisinière, 66 ans, rue de la Croix-Verte; — Louise-Anne Juvigneau, 79 ans, sans profession, veuve Jacques-Louis-Marie Briffault de Notre-Dame; — 30, François-Auguste Fleury, peintre, 55 ans, célibataire à l'Hospice.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Basse-Île,
Avec belles caves, vaste magasin, jardin et boire.
S'adresser à M^{me} V^e PIERRE, à Nantilly, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE
LES BIENS**

Ci-après,
Dépendant des successions BOUGREAU et DELAUNAY.
1^o UNE MAISON, à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 46, avec cour, jardin et servitudes.
2^o UNE MAISON, avec cour, jardin et clos de vigne; le tout contenant 17 ares, ayant façade sur le chemin de Varrains et sur le chemin des Rivières.
S'adresser audit notaire. (450)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE
PAR ADJUDICATION,**

Le dimanche 30 septembre 1866,
En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER,

Plusieurs morceaux de terre avec rangées, une cave en roc servant de logement, grange, pressoir, jardin, le tout situé commune de Saumur, appartenant au sieur Louis Aubin-Prouteau.
Voir les placards affichés.
S'adresser à M. GIRARD, à Saint-Vincent, commune de Dampierre, mandataire du propriétaire, et à M^e LAUMONIER, notaire. (439)

A CÉDER

Pour cause de décès,
UN OFFICE D'HUISSIER,
Au Lion d'Angers (seul dans le canton).

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^{me} V^e FOURMY, au Lion-d'Angers, ou à M^e BAUDOUIN, notaire, même ville. (452)

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE

L'HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE,
Situé place du Marché, à Fontevault.
Clientèle certaine.
S'adresser, soit au propriétaire, M. BUCAILLE, soit audit notaire.

Etude de M^e PLAÇAIS, notaire à Angers.

**VENTE MOBILIERE
APRÈS DÉCÈS.**

Il sera procédé, le mercredi 26 septembre courant, à 11 heures précises du matin, à la cure de St-Lambert-des-Levées, près Saumur, à la vente des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. André Lemonier, en son vivant curé de la paroisse de St-Lambert-des-Levées.
Par le ministère de M^e Plaçais, notaire à Angers.
Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, plus 5 0/0 en sus.

On vendra :

Batterie et ustensiles de cuisine, vaisselles, verreries, linge de ménage, tels que draps, serviettes, taies d'oreiller, nappes, buffets, armoires, bois de lit, lits de plume, matelas, oreillers, couvertures, édredons, rideaux, tables, chaises, fauteuils, prie Dieu, meuble de salon en bois d'acajou avec damas rouge, garnitures de cheminée, pendules, flambeaux, vases, vins en cercles et en bouteilles, bouteilles vides, commodes, tables de nuit, livres, bureaux, couverts en argent et en ruolz.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 6 octobre 1866, il sera procédé, à 3 heures du soir, à la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 2,700 quintaux de foin, 1,500 quintaux de luzerne, 7,000 quintaux de paille, 3,900 quintaux d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.
Nota : Les denrées seront livrées entre deux fers. (355)

A VENDRE

UN COUPÉ LÉGER
Presque neuf,
Bien roulant, et un harnais pour un cheval.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,
UN FOUR A CHAUX
Avec une bonne clientèle,
Situé à Dampierre, près Saumur.
S'adresser à M. DE RICHAUDEAU, propriétaire dudit four, qui l'exploite. (451)

A CÉDER
Fonds de commerce de vins, eaux-de-vie et liqueurs, matériel, etc.
S'adresser à M. Pineau, grande rue St-Nicolas, 85, à Saumur.

**A CÉDER DE SUITE,
UN MAGASIN
DE SELLERIE-CARROSSERIE,**
Articles de Voyages et de Chasse,
A des conditions très-avantageuses.
S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n^o 69. (163)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1867,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.
S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (437)

A LOUER
En totalité ou par parties,
Pour la Saint-Jean 1867,
UNE MAISON
Rue d'Orléans, n^o 69.
S'adresser à M^{me} SEONNET, rue Beaurepaire, ou à M^{me} TAILLOUIS, à Doué-la-Fontaine. (18)

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son **Atelier de Confection** à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

A LOUER
Présentement,
UN JOLI PIED-A-TERRA
Rue Cendrière, n^o 6,
Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.
Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;
Chambre à cheminée sur la cour;
Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n^o 8.

ASSURANCES
On demande un inspecteur pour chaque canton du département de Maine-et-Loire. Un jour de voyage par semaine. Appointement : 200 fr. par mois.
Ecrire à M. A. Boyer, organisateur, poste restante, à Nantes (Loire-Inférieure). (446)

Changement de domicile

BUREAU
DES
Omnibus du Chemin de fer.

Par suite de l'expropriation et de la démolition de l'ancien Ecu de Bretagne, M. Lefevre transfère son bureau des Omnibus du chemin de fer, au siège de son établissement de Louage de chevaux et de voitures, rue du Portail-Louis, n^o 17, où les adresses seront reçues, à partir du 1^{er} septembre 1866, de 7 heures du matin à 9 heures du soir. (412)

ON DEMANDE UN AGENT
pour une compagnie d'assurance contre l'incendie. Remises exceptionnelles.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.
Nouveautés, draperies, rouenneries, toiles, etc.

ON DEMANDE UN APPRENTI,
rue St-Jean, 6 et 8, à Saumur.

L'étude de M^e POULET,
avoué, est transférée Grand'Rue n^o 10. (274)

M. ROLAND,

Quai du Vieux-Pont, 6, Tennesse
INVENTEUR DES PUIITS FORÉS
A l'honneur d'informer MM. propriétaires qu'il se charge de creuser des puits dits forés dans toute pièce de terrain : sable, terre, tuff. Il garantit l'eau.
M. ROLAND se charge également d'assainir les puits anciens.
S'adresser, à Saumur, chez M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, ou à la Croix-Verte, chez M. BARRON, Hôtel de la Croix-Verte.

On demande **une apprentie pour les modes.**
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME connaissant le service des chevaux et des voitures **demande un emploi.** Il se met à la disposition des personnes qui le demanderaient à circuler les appartements.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et ne s'oxyde pas les plumes métalliques.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 21 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 45	» 03	» »	69 »	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	97 10	» 60	» »	97 25	» 15	» »
Obligations du Trésor.	» »	» »	» »	460 »	» »	» »
Banque de France.	3550 »	» »	» »	3550 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1375 »	» »	10 »	» »	» »	» »
Crédit Foncier colonial.	610 »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole.	» »	» »	» »	625 »	» »	» »
Crédit industriel.	675 »	» »	2 50	675 »	» »	» »
Crédit Mobilier.	675 »	» »	5 »	672 50	» »	2 »
Comptoir d'esc. de Paris.	510 »	» »	10 »	900 »	» »	10 »
Orléans (estampillé).	897 50	2 50	» »	890 »	2 50	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1172 50	» »	» »	1171 25	» »	1 »
Est.	541 25	» »	» »	543 75	2 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	901 25	1 25	» »	900 »	» »	1 »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	571 25	» »	» »	565 »	» »	6 »
Ouest.	572 50	2 50	» »	570 »	» »	2 »
C ^e Parisienne du Gaz.	1620 »	» »	» »	1635 »	15 »	» »
Canal de Suez.	385 »	» »	5 »	387 50	2 50	» »
Transatlantiques.	530 »	» »	» »	525 »	» »	5 »
Emprunt italien 5 0/0.	58 »	» »	10 »	57 60	» »	» »
Autrichiens.	378 75	» »	» »	375 »	» »	3 »
Sud-Autrich.-Lombards.	423 75	» »	1 25	422 50	» »	1 »
Victor-Emmanuel.	78 75	» »	» »	78 »	» »	» »
Romains.	65 »	2 »	» »	64 »	» »	1 »
Crédit Mobilier Espagnol.	367 50	» »	1 25	362 50	» »	5 »
Saragosse.	166 »	5 »	» »	155 »	» »	5 »
Séville-Xérès-Séville.	29 »	» »	» »	27 50	» »	1 »
Nord-Espagne.	115 »	» »	2 »	116 25	1 25	» »
Compagnie immobilière.	418 75	» »	1 25	415 »	» »	3 »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	314 »	» »	» »	314 »	» »	» »
Orléans.	307 25	» »	» »	307 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	305 50	» »	» »	305 50	» »	» »
Ouest.	305 »	» »	» »	305 25	» »	» »
Midi.	304 »	» »	» »	304 50	» »	» »
Est.	307 50	» »	» »	307 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le